

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 328-CX-1403

concernant l'embauche d'une commis senior aux études de cycles supérieurs au Département des sciences administratives (**Chantal Vallée**)

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-huitième réunion tenue mardi, le 14 juillet 2009 à 10 h au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, Salle de réception, local E-2610.

**ATTENDU** la vacance d'un poste de commis senior aux études de cycles supérieurs au Département des sciences administratives;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard,

#### **IL EST RÉSOLU:**

**D'APPROUVER** l'embauche de madame Chantal Vallée à titre de commis senior aux études de cycles supérieurs au Département des sciences administratives, à compter du 15 juillet 2009;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Chantal Vallée.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 328-CX-1404

concernant l'embauche d'une technicienne en administration au Décanat de la recherche  
**(Micheline Molloy)**

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-huitième réunion tenue mardi, le 14 juillet 2009 à 10 h au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, Salle de réception, local E-2610.

**ATTENDU** la création d'un poste de technicien(ne) en administration au Décanat de la recherche le 19 mai 2009 (résolution 334-CA-5023);

**ATTENDU** l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatién,

### **IL EST RÉSOLU:**

**D'APPROUVER** l'embauche de madame Micheline Molloy à titre de technicienne en administration au Décanat de la recherche, à compter du 15 juillet 2009;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Micheline Molloy.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 328-CX-1405

concernant l'octroi d'un contrat de service sur demande de travaux d'entretien et de modification en électricité

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-huitième réunion tenue mardi, le 14 juillet 2009 à 10 h au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, Salle de réception, local E-2610.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et les articles 1.1 et 1.4 d) du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

**ATTENDU** l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'UQO;

**ATTENDU** l'appel d'offres sur invitation;

**ATTENDU** l'analyse des soumissions effectuée par le service des approvisionnements;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** le contrat d'entretien et de modification en électricité au pavillon Alexandre-Taché et au pavillon Lucien-Brault à la firme *6275630 Canada inc.* opérant sous le nom de « *Alpha Électrique* » selon les tarifs présentés dans le document d'appel d'offres;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général, de signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 328-CX-1406

concernant l'octroi d'un contrat pour les équipements du service alimentaire au pavillon Alexandre-Taché

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-huitième réunion tenue mardi, le 14 juillet 2009 à 10 h au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, Salle de réception, local E-2610.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et les articles 1.1 et 1.4 d) du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

**ATTENDU** l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'UQO;

**ATTENDU** le plan de maintien des actifs des pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault;

**ATTENDU** l'appel d'offres public publié sur le babillard électronique SÉAO du 17 juin 2009 au 6 juillet 2009;

**ATTENDU** l'analyse des soumissions effectuée par « *Bernard & associés inc.* » dans le cadre de leur mandat;

**ATTENDU** que la disponibilité budgétaire est prévue au budget du fonds d'investissement adopté par le conseil d'administration (résolution 334-CA-5019);

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** à *Les Cuisines Équinoxe* un contrat au montant de 112 340 \$ (montant net de taxes) pour des équipements de cuisine au pavillon Alexandre-Taché selon l'appel d'offres «UQO-A1001-C122»;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général, de signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 328-CX-1407

concernant l'approbation d'une entente de financement avec la commission des partenaires du marché du travail quant à l'administration d'une subvention pour la réalisation d'une recherche visant à effectuer le relevé des pratiques de travailleurs et d'employeurs et des tractations travailleurs-employeurs visant la reconnaissance de compétences acquises par l'autoformation

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-huitième réunion tenue mardi, le 14 juillet 2009 à 10 h au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, Salle de réception, local E-2610.

**ATTENDU** l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme de subvention à la recherche (PSRA) de la commission des partenaires du marché du travail et dont les conditions d'octroi sont définies dans l'entente;

**ATTENDU** la reconnaissance de l'expertise de la professeure responsable de la conduite de cette recherche;

**ATTENDU** les possibilités offertes au niveau de la formation de chercheurs;

**ATTENDU** le pouvoir confié au comité exécutif par le conseil d'administration à l'effet d'autoriser, le cas échéant, la signature de contrats de recherche ou de commandites;

**ATTENDU** les explications du recteur;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et le secrétaire général pour signer l'entente de financement avec la commission des partenaires du marché du travail quant à l'administration d'une subvention pour la réalisation d'une recherche visant à effectuer le relevé des pratiques de travailleurs et d'employeurs et des tractations travailleurs-employeurs visant la reconnaissance de compétences acquises par l'autoformation.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice